

<b>PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LE FONDS DE SUBSTITUTION DES ÉNERGIES POLLUANTES</b>	
<b>POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2001</b>	
Nombre de clients :	14 (1)
Volume déplacé (1000 m <sup>3</sup> ) :	788
Investissement:	
Branchement et conduite	458 380 \$
PRC	60 066 \$
Sommes utilisées du CASEP :	94 450 \$ (2)
Rentabilité de l'ensemble des projets réalisés grâce à l'utilisation du CASEP :	
<u>Sans le CASEP</u>	
Point Mort (années)	7,74
T.R.I. %	9,57%
<u>Avec le CASEP</u>	
Point Mort (années)	1
T.R.I. %	11,45%
Solde du compte de frais reportés portant intérêts :	184 352 \$ (3)

(1) De ces 14 clients, 4 sont des clients résidentiels et 10 des clients commerciaux (5 agricoles; 5 commerciaux) et dans tous les cas, l'énergie substituée est le mazout.

(2) 94 450 \$ = 46 750 \$ déboursés + 47 700 \$ engagés.

(3) 184 352 \$ = 223 000 \$ montant autorisé CASEP - 46 750 \$ déboursés + 8 102 \$ d'intérêts.